



## A retenir

<b>MILDIU</b>	De nouveaux symptômes sont recensés sur feuilles et sur grappes. Les pluies à venir peuvent engendrer de nouvelles contaminations dès 3mm.
<b>BLACK-ROT</b>	Quelques nouvelles taches sont visibles. Soyez vigilants car la nouaison est le stade de sensibilité maximale des grappes.
<b>OÏDIUM</b>	La période de sensibilité maximale est toujours en cours.
<b>VERS DE LA GRAPPE</b>	La pression est forte, le seuil indicatif de risque est souvent dépassé, il faudra être vigilant en G2.
<b>FLAVESCENCE DOREE</b>	T1 : du 20 juin au 30 juin

## Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles ».

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrianoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrianoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures: protégeons-les !](#) » est présente sur le site de la Chambre Régionale d'Occitanie.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Chambre d'agriculture du  
Tarn, Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie, Vinovallée  
Cave de Rabastens









**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

# METEO

## • Prévisions du 19 juin au 24 juin 2019

	Mer 19	Jeu 20	Ven 21	Sam 22	Dim 23	Lun 24
<b>Températures</b>	15 - 29	17 - 24	16 - 24	14 - 28	16 - 30	16 - 27
<b>Tendances</b>						

# STADES PHENOLOGIQUES

Cépages	Stade moyen
Gamay	27-29
Fer Servadou	25
Chardonnay	27-29
Mauzac	23-25
Duras	25-29
Loin de l'œil	23-27
Syrah	25-27
Merlot	23-27

Stades (Echelle Eichhorn et Lorenz) :

19 : tout début floraison

21 : 10-25% floraison

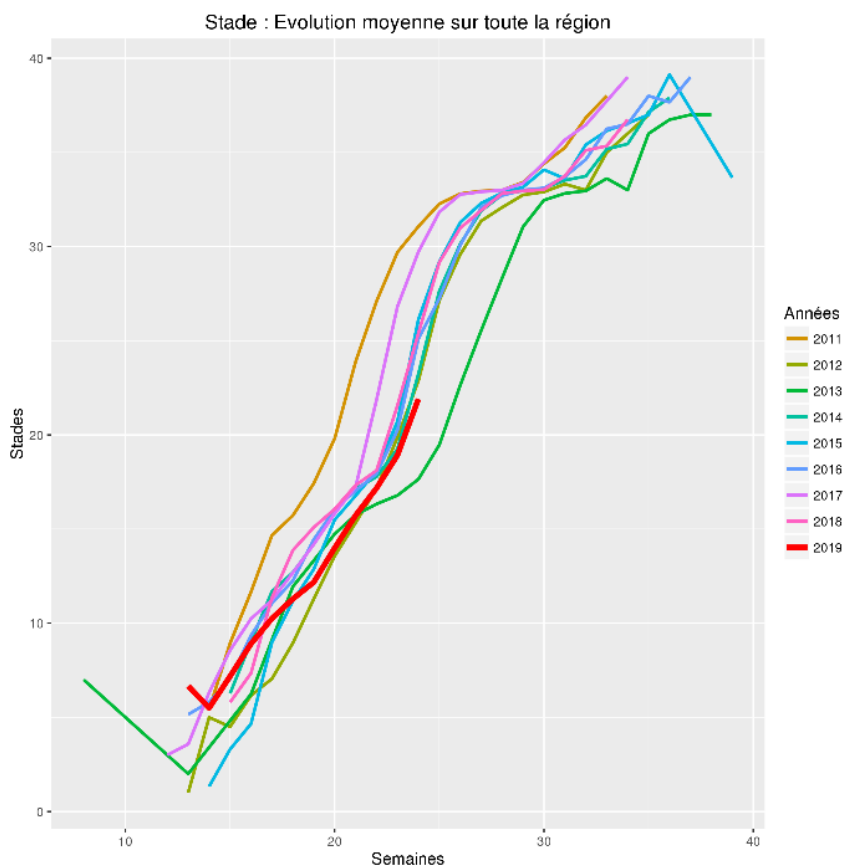
23 : pleine floraison

25 : fin floraison

27 : nouaison

29 : grains de plomb

31 : grains de pois



En termes de phénologie, 2019 est une année moyenne à tardive.

# MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

## • Situation au vignoble

Une nouvelle sortie de symptômes est recensée cette semaine. Elle s'exprime sur feuilles et parfois sur grappes sur certains témoins non traités : Loin de l'œil à Lisle sur Tarn, Mauzac à Castanet.

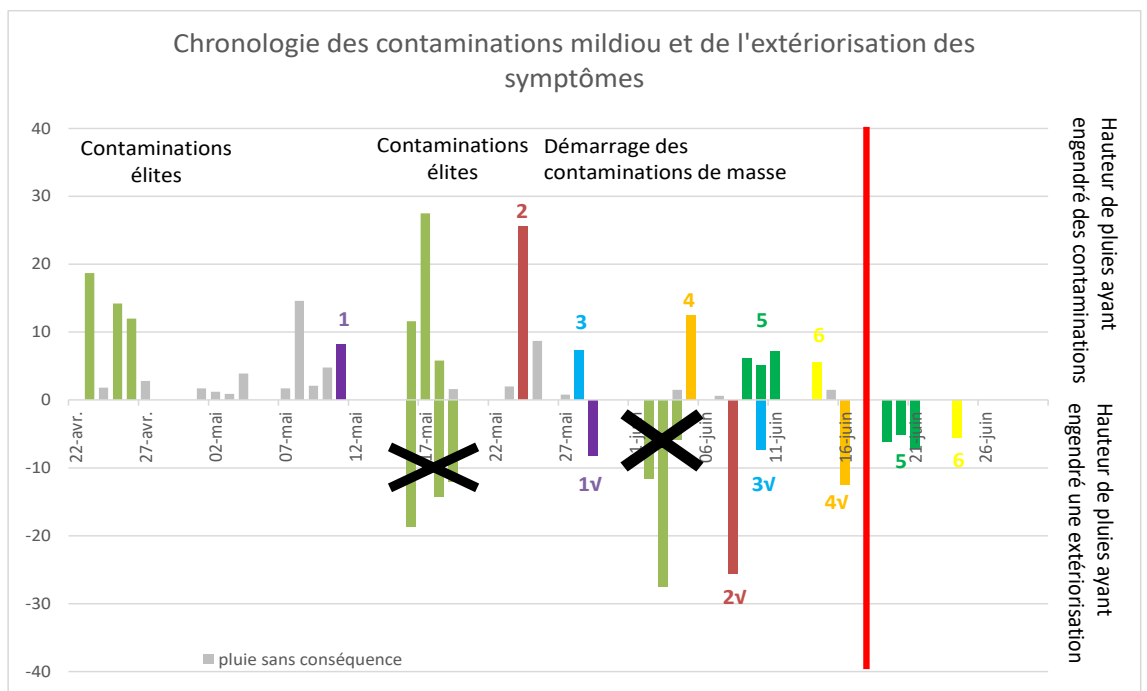
Au vignoble, des symptômes « frais », principalement sur feuilles, sont aussi recensés, notamment sur des cépages sensibles (Mauzac, Carignan, Loin de l'œil...), dans des conditions très humides et de relevages réalisés tardivement. Des symptômes sur grappes sont aussi observés sur une parcelle de Merlot. Néanmoins, globalement, le vignoble est tout de même épargné.

Cette extériorisation est à relier aux contaminations survenues lors des pluies de début juin.



Mildiou sur grappes Photo Vinovale

## • Données de la modélisation *(Potentiel système et Milvit IFV)*



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur le département du Tarn et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

### ✗ Potentiel Système : J = 17 juin

**Situation de J-7 à J** : Des pluies ont été enregistrées en tous secteurs au cours de la semaine passée mais ont été hétérogènes sur la zone : de 5 à 20 mm.

A ce jour, la pression exercée par le mildiou est faible sur les secteurs de Castanet et Cunac, moyenne sur les secteurs de Cadalen et Le Verdier et forte sur les secteurs de Gaillac, Senouillac, et Rabastens. Des contaminations de masse ont été modélisées le 11 juin (Gaillac, Le Verdier, Rabastens, Senouillac) et le 14 juin (Gaillac, Rabastens).

Les taches issues des contaminations de masse du 5 juin devraient être visibles.

**Simulation de J à J+10** : L'évolution de la pression exercée par le mildiou dépendra des cumuls de pluie qui surviendront. Suivant les cumuls, elle sera faible à moyenne sur les secteurs de Castanet, Cunac et le Verdier, moyenne à forte sur le secteur de Gaillac et forte sur les secteurs de Cadalen, Rabastens et Senouillac.

Sur les secteurs de Cadalen, Gaillac, Le Verdier, Senouillac et Rabastens : 3mm resteront suffisants pour engendrer la modélisation de contaminations de masse. Sur les secteurs de Castanet et Cunac, il faudra un cumul de 15mm pour engendrer la modélisation de contaminations de masse.

Les taches issues des contaminations des 10-11 juin devraient être visibles autour des 20-21 juin et celles du 14 juin devraient être visibles autour du 24 juin.

- × **Milvit** : Selon le modèle, les pluies survenues le 14 juin ont engendré des contaminations.

**Évaluation du risque** : Seules les prévisions de pluies impactent l'évaluation du risque :

- 1- Les symptômes progressent et des sorties sont encore attendues
- 2- La phase de sensibilité, notamment des grappes, est toujours en cours.
- 3- De nouvelles contaminations peuvent avoir lieu avec les pluies de plus de 3mm.

Il faut donc rester très vigilant à l'approche de nouveaux épisodes pluvieux prévus pour la fin de semaine.

**Mesures prophylactiques** : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

## BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

### • Situation au vignoble

La situation évolue peu et seules quelques nouvelles taches apparaissent sur certains témoins non traités.

Au vignoble, des taches sur feuilles sont observées mais l'impact reste limité.

**Évaluation du risque** : Les symptômes sont présents au vignoble et des contaminations sont encore en incubation. Surveillez l'apparition d'éventuelles taches suite aux contaminations qui ont pu se produire lors des différentes phases de pluies des semaines précédentes.

Le stade de sensibilité maximale des grappes est le stade « Nouaison ». Il est atteint en situations précoces. Restez vigilants car de nouvelles pluies sont annoncées.

## OÏDIUM *(Uncinula necator)*

- **Situation au vignoble** : Peu d'évolution, 1 suspicion d'attaque sur grappe est signalée.

**Évaluation du risque** : Période à haut risque en cours. Désormais, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.

**Techniques alternatives** : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Lien vers la [Liste des produits de bio-contrôle](#)

## BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

### • Situation au vignoble :

Le retour de conditions sèches et ventées a permis aux capuchons de tomber.

### • Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir :
  - la maîtrise de la vigueur,
  - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon, avec notamment l'effeuillage à nouaison
  - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion des risques vers de grappe et oïdium.

**Évaluation du risque :** Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

Le stade « Chute des capuchons floraux » est atteint. Il constitue un stade clé dans la gestion du Botrytis.

## VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

### • Situation au vignoble

**Eulia :** les captures se poursuivent.

**Eudémis :** pas de capture mais l'observation de glomérules est de plus en plus régulière. Au vignoble, le seuil indicatif de risque est parfois atteint.

Des glomérules sont aussi recensés en bordure d'îlots confusés à un niveau parfois significatif.

### • Modélisation (*LOB IFV*)

Le stade nymphose est en cours.



Glomérules – Photo CA81

**Évaluation du risque :** Les glomérules très présents. Les dénombrements réalisés indiquent un niveau de pression élevé. C'est la dernière limite pour procéder au comptage de glomérules afin d'évaluer le niveau de pression.

Pour les piégeurs, pensez à changer les capsules.

Les stratégies de gestion les plus efficaces sont réalisées en 2<sup>ème</sup> génération, selon le nombre de glomérules observés en fin de G1. Il faudra être vigilant en G2.

**Seuil indicatif de risque :** 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences (à moduler en fonction du potentiel de récolte et en dehors de la confusion)

10 glomérules pour 100 inflorescences (en confusion sexuelle)

## CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

- **Situation au vignoble :** Les populations larvaires sont présentes mais restent inférieures au seuil. Quelques grillures sont observées de manière sporadique.

**Évaluation du risque :** Risque faible à moyen pour l'instant. La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

**Seuil indicatif de risque (printemps) :** 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

**Mesures prophylactiques :** L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

## FLAVESCENCE DOREE

- **Situation au vignoble :** Des larves de stade L1, L2 et L3 sont observées au vignoble.

**Évaluation du risque :** Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF :

**T1 du 20 au 30 juin**

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et consultable sur le site de la DRAAF Occitanie : [lien vers la liste de communes](#)

**Pour plus d'informations, consulter le site de la DRAAF Occitanie :**

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-Jaunisses-de-la-vigne,979>

**Mesures prophylactiques :** Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épamprer les ceps avant toute intervention.



Larve de *Scaphoideus titanus* – Photo CA81

## AUTRES OBSERVATIONS

**Maladies du bois :** Premiers symptômes de forme lente sont visibles ainsi que des symptômes d'eutypiose.



Eutypiose et forme lente – Photos CA81

Comme chaque année en période de floraison, des **méligèthes** sont observées sur les inflorescences. Il s'agit de petits coléoptères noirs se nourrissant du pollen de nombreux végétaux et sont des ravageurs bien connus du colza. Leur présence sur vigne ne semble qu'opportuniste et essentiellement liée à la présence d'une source de nourriture (le pollen des inflorescences). Elles sont considérées comme sans danger pour la vigne et pour le déroulement de la floraison.

Des symptômes de **carences en potasse et de chlorose** sont observés.



*Méligèthes sur inflorescence - Photos IFV et CA 81*



*Symptôme de carence en potasse – Photos CA81*

### **Le prochain BSV Vigne Gaillac paraîtra le mardi 25 juin 2019**

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Maison des Vins de Gaillac, Vivalis Cave de Rabastens et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.